



Déclaration liminaire
FSU / CGT Educ'action
CTA du 13 mai 2020
Académie de Poitiers

Madame la Rectrice
Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Après une longue période de confinement, notre pays entame aujourd'hui une longue phase de déconfinement. A rebours de bien des pays, contre l'avis du conseil scientifique, le président Macron et le Ministre Blanquer ont décrété la réouverture des écoles et collèges pour les 11 et 18 mai. Partout des voix s'élèvent pour dire le caractère irresponsable de cette décision, de cette précipitation et la situation du collège de Chauvigny devrait inciter au recul face à la pandémie qui n'est pas jugulée. Mais l'économie dicte sa loi, parce que chacun aura compris qu'il n'est guère question de « justice sociale » dans cette affaire ! Le gouvernement, tous les décideurs auront à répondre demain de l'impréparation, des incohérences, contradictions, dissimulations dont ils se sont rendus coupables dans la gestion de cette crise. Leur responsabilité est ici lourdement engagée.

La FSU et la CGT Educ'action sont au côté des personnels- personnels enseignants, PsyEN, CPE, AESH, AED, personnels techniques, administratifs, sociaux et de santé- si investis depuis le début de la crise. Elles veilleront à ce que partout le protocole sanitaire soit respecté avec la plus grande rigueur et qu'aucune pression ne conduise à mettre au second plan la sécurité de toutes et tous. Mais elles savent d'ores et déjà que son application est quasi impossible, très complexe en maternelle ne sera possible qu'avec des effectifs bien en dessous de la limite de 10 élèves , que les conditions de rentrée qui seront imposées aux écoliers et collégiens relèvent d'un confinement dans le déconfinement. Si les enseignants, si tous, ont à cœur d'accompagner les élèves, ils ne le feront pas au péril de leur santé ni au mépris de leurs missions. Ils s'inquiètent aujourd'hui et bien légitimement :

- des conditions sanitaires et de leur application au quotidien des établissements d'enseignement, alors même que le service de médecine de prévention de notre académie est sinistré
- de voir l'ambition pédagogique de l'Ecole piétinée, puisqu'il ne sera question ni d'égalité, ni d'aide aux enfants les plus en difficulté.
- de voir leurs obligations réglementaires de service ne pas être respectées. Nos organisations syndicales rappellent d'ailleurs à cet égard leur opposition au cumul travail présentiel/travail en distanciel

Nous jugeons très problématique le nouveau dispositif « Sport, Santé, Civisme et Culture » (2S2C) pour lequel il est prévu d'utiliser les moyens humains disponibles au sein des fédérations sportives, pour prendre en charge une partie de la mise en place du retour à l'activité physique des élèves.

Les enseignant-es d'EPS de l'académie forts du forfait UNSS de 3h qui permet des interventions filées, sont les premiers acteurs du reconditionnement physique des élèves. Comme leurs collègues d'Education musicale ou d'Arts plastiques, ils sont recrutés à haut niveau. En plus de connaître parfaitement leurs élèves et leurs besoins en matière physique et culturelle, ces enseignants ont une expertise et des compétences avérées. L'Etat d'urgence sanitaire ne doit pas servir de prétexte au ministre pour avancer dans un projet d'Ecole que nous contestons, aujourd'hui comme hier.

Nous le refusons car ce projet est basé sur une hiérarchisation des disciplines couplée à une réorganisation du temps scolaire, impliquant une réduction des horaires, qui vise à se recentrer sur des « fondamentaux » le matin en rejetant « l'accessoire » l'après-midi, en se défaussant au passage sur les collectivités territoriales.

Le gouvernement, même si personne n'est dupe, a placé le déconfinement sous le signe de la lutte contre les inégalités. Alors pourquoi vouloir imposer et tenter de pérenniser un dispositif 2S2C de type périscolaire qui de fait génère des inégalités territoriales et des inégalités entre élèves ?

Dans ce contexte et au regard de la situation particulière que nous traversons, la FSU et la CGT Educ'action demandent que l'épreuve anticipée d'oral de français soit annulée et que candidats et enseignants en soient rapidement informés. Et parce qu'il faut savoir regarder plus loin, nos organisations syndicales demandent :

- que les équipes pluriprofessionnelles soient étoffées dès la rentrée pour faire face aux blessures, souffrances que la pandémie, le confinement n'auront pas manqué de provoquer chez les élèves
- que des moyens supplémentaires soient accordés pour remédier aux inégalités scolaires que la crise aura creusées. Le second degré est ignoré du ministre d'une manière qui est devenue aujourd'hui scandaleuse.
- Qu'une réflexion sur les réformes actuelles, les programmes, les attendus soit immédiatement engagée, chacun s'accordant à penser que la rentrée 2020 ne sera pas une rentrée comme les autres.
- que les budgets à venir investissent dans le service public en général, d'éducation en particulier, et reconnaissent l'investissement des agents publics en reconsidérant dignement leur rémunération.
- Enfin que la loi de transformation de la fonction publique soit abolie tant cette crise aura montré l'importance du dialogue social dans des instances telles que les CHSCT.